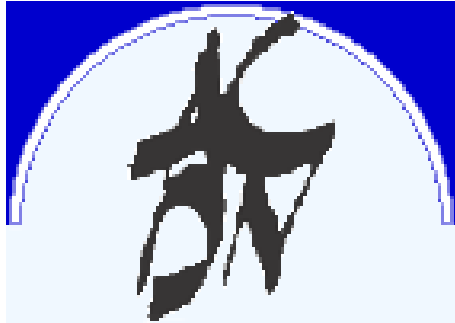


<https://acdn.net/spip/spip.php?article1383>



Le 21 septembre, Journée internationale de la Paix

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : lundi 16 septembre 2024

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Les Nations-unies ont fait de cette date la "Journée internationale de la Paix". Malheureusement, le 21 septembre 2024 ne verra pas la paix régner sur notre monde, c'est le moins qu'on puisse dire.

Il y a 25 ans, le 13 septembre 1999, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait en sa 107^e séance plénière une résolution visant à promouvoir une "culture de la Paix" qui devait impliquer nombre de mesures et d'objectifs parmi lesquels un "désarmement général et complet soumis à un contrôle international strict et effectif", le "règlement pacifique des conflits", la "coopération internationale", "le respect des obligations internationales en vertu de la Charte des Nations Unies et du droit international".

Cette résolution 53/243 soulignait que "**les gouvernements** jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la promotion et du renforcement d'une culture de la paix" (Art. 5), que "**la société civile** doit s'employer résolument à promouvoir une culture de la paix" (Art. 6) et que "**les médias**, par le rôle qu'ils jouent dans l'éducation et dans l'information, contribuent à promouvoir une culture de la paix" (Art. 7).

Mais certains gouvernements, piétinant le droit international, provoquent et entretiennent la guerre au lieu de "cultiver la paix". Il est d'autant plus nécessaire que la société civile se mobilise pour leur imposer une autre culture, une autre politique, et que les médias s'en fassent l'écho.

Pour sa part, l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire appelle citoyens et médias à se saisir de l'occasion pour exprimer l'exigence que les cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine) montrent l'exemple et respectent enfin l'engagement qu'ils ont pris, conformément à l'article 6 du Traité de Non-Prolifération (TNP), de négocier et planifier l'élimination complète et contrôlée de leurs armes nucléaires.

C'est un impératif en soi, mais c'est aussi la condition pour amener les quatre autres Etats actuellement dotés d'armes nucléaires (Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord) et les six qui en hébergent (Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Turquie et Belarus) à les rejoindre à la table de négociations. Ce sera épargner un immense gaspillage d'argent et d'énergie, éloigner le risque d'apocalypse, changer d'ère et de logiciel en remplaçant la menace de destruction mutuelle par la coopération internationale, face aux défis environnementaux, alimentaires, sociaux, éducatifs ou sanitaires.

A cette fin, le 6 août 2024, sept "élus de terrain" (deux députés et cinq maires ou maires-adjoints), réunis à Saintes pour commémorer le 79^e anniversaire du bombardement atomique d'Hiroshima, ont écrit **au président de la République** : [la France doit initier des négociations pour abolir les armes nucléaires et radioactives.](#)

Nous invitons nos concitoyens

[-] à s'associer à cette demande en signant la [pétition de soutien](#)

[-] et s'ils le peuvent, aux rassemblements prévus le 21 septembre, notamment à Paris, Place de la République, de 15h 30 à 18h.